



Automne 1989 (Vol. 1, N° 2) numéro d'article 5

Les offres d'emploi: un indicateur avancé?

Cynthia Haggar-Guénette

Les annonces d'offre d'emploi sont placées dans les journaux par les employeurs pour attirer les travailleurs pouvant remplir les postes vacants. Statistique Canada établit l'indice de l'offre d'emploi, indicateur de la demande de main-d'œuvre, à l'aide de ces petites annonces.

Même s'il existe de nombreux indicateurs économiques à la disposition des chercheurs, l'indice de l'offre d'emploi est la seule mesure régulièrement publiée au Canada sur les tentatives des employeurs pour attirer des travailleurs supplémentaires. Comme tel, l'indice reflète les variations de la demande de main-d'œuvre, qui à son tour traduit les changements de niveau de l'activité économique. Statistique Canada publie un indice mensuel et une moyenne annuelle de l'offre d'emploi pour le Canada et cinq régions [▼1](#). C'est l'indice mensuel qui est étudié ici.

La présente étude évalue l'indice de l'offre d'emploi en tant qu'indicateur avancé de la conjoncture économique et des conditions du marché du travail de 1971 à 1988. D'abord, on évalue l'indice de l'offre d'emploi au cours des trois derniers cycles d'affaires. Ensuite, on examine à l'aide du rapport emploi-population et du taux de chômage, considérés comme indicateurs clés des conditions du marché du travail, la capacité de l'indice à signaler les changements du marché du travail.

Mais avant de passer aux résultats qu'on obtient dans ces deux domaines, il importe de décrire les concepts qui sont à la base de l'indice, et de faire le bilan de ses propriétés en tant qu'indicateur avancé.

Les annonces d'offre d'emploi et l'indice

Les journaux sont pour les employeurs une tribune où ils peuvent annoncer rapidement les postes qui

s'ouvrent, à l'échelle locale et nationale. En plaçant une annonce dans un journal, un employeur atteint le plus grand nombre possible de chercheurs d'emploi potentiels ([Walsh](#), 1975).

Les annonces d'offre d'emploi sont aussi une mine précieuse de renseignements pour les personnes qui cherchent du travail. Les journaux, qu'ils soient vendus par le marchand du coin ou livrés à domicile, sont pour les gens à la recherche d'un emploi une source d'information quotidienne peu coûteuse sur les postes actuellement offerts. Les lecteurs des offres d'emploi sont principalement des personnes qui ne travaillent pas et recherchent un emploi, des personnes qui gardent un œil sur les postes disponibles afin de pouvoir s'y référer plus tard (les étudiants à plein temps, par exemple) ou des travailleurs cherchant de meilleurs emplois.

Certains employeurs ont fréquemment recours aux annonces d'offre d'emploi, d'autres ne s'en servent jamais et, enfin, certains les utilisent en conjonction avec d'autres méthodes d'embauche. En conséquence, les emplois annoncés dans les journaux ne constituent pas l'ensemble des emplois vacants du marché du travail. Signalons que, seules les petites annonces servent à calculer l'indice de l'offre d'emploi. Les annonces des sections consacrées aux "carrières" sont exclues.

La plupart des petites annonces servent à combler les emplois les moins intéressants (les emplois qui paient peu, qui sont peu prestigieux ou qui ont un fort roulement de personnel) et les postes de ventes à commission. Mais les annonces sont aussi utilisées pour certains postes plus difficiles à doter, soit ceux qui exigent une spécialisation ou une formation particulière ([Oughtred](#), 1979).

Très peu de recherches ont été menées sur la répartition des offres d'emploi par profession ou par branche d'activité. Une enquête canadienne sur les postes vacants, que Statistique Canada a interrompue à la fin des années 1970, avait montré que la plupart des postes vacants étaient des postes d'ouvriers peu spécialisés ou mi-spécialisés, ou encore, des emplois dans le domaine du commerce ou des métiers ([Gower](#), 1973). Une autre étude sur les annonces d'offre d'emploi, basée sur la section des petites annonces d'un journal de Nouvelle-Écosse, indiquait que pendant 23 ans (de 1959 à 1982), le profil des annonces selon la profession n'a presque pas varié. Près de la moitié des emplois annoncés durant cette période relevaient du secteur des services ([VanBlarcom](#), 1982).

L'importance de l'indice de l'offre d'emploi réside dans sa capacité d'indiquer les variations dans le temps de la demande de travailleurs supplémentaires. Un mouvement à la hausse ou à la baisse de l'indice de l'offre d'emploi représente une variation de la quantité d'annonces d'offre d'emploi placées par les employeurs pour un mois donné. Comme les annonces d'offre d'emploi reflètent les intentions futures d'embauche des employeurs et puisque la nécessité d'avoir des travailleurs supplémentaires résulte souvent d'une augmentation de la demande de biens et de services, les mouvements de l'indice devraient signaler les changements du niveau de l'activité économique.

La fréquence de l'indice de l'offre d'emploi est en fait un des premiers signaux des changements de l'activité économique. Publié immédiatement après que soit terminée la collecte des annonces d'offre d'emploi, il est beaucoup plus ponctuel que les indicateurs macro-économiques clés, comme le produit

intérieur brut, la production industrielle et l'indice des prix à la consommation.

Le cycle d'affaires

Les cycles d'affaires sont caractérisés par des périodes de récession et de reprise économiques. Ils reflètent d'importants changements dans les dépenses des consommateurs, du milieu des affaires et de l'administration publique pour des biens et services et dans les achats étrangers d'exportations canadiennes.

Les mouvements de l'indice de l'offre d'emploi signalent les changements des besoins en personnel des employeurs qui doivent adapter leur calendrier de production en fonction de la demande de biens et de services. C'est ainsi que l'indice de l'offre d'emploi sert de baromètre des intentions des gens d'affaires d'accroître ou de réduire leur main-d'œuvre ([Boschan](#), 1966).

Preston (1977) décrit le lien entre l'indice et les cycles d'affaires de la manière suivante: avant une récession, les employeurs commencent à ressentir les effets de la diminution des ventes et des nouvelles commandes. En réponse à cette baisse, certains employeurs qui utilisent les annonces dans les journaux commencent à les retirer et à diminuer l'embauche. L'indice de l'offre d'emploi commence alors à diminuer graduellement.

Lors d'une récession, à mesure que la demande pour les biens et services diminue, un nombre plus grand d'entreprises doivent réduire leur production, ce qui entraîne des mises à pied temporaires et une baisse de la durée du travail pour les employés. L'indice de l'offre d'emploi se replie rapidement.

Au début de la reprise, les annonces d'offre d'emploi demeurent en général peu nombreuses, car les employeurs attendent que la reprise soit vraiment amorcée. Avant d'annoncer dans les journaux, les employeurs augmenteront la durée du travail des employés, rappelleront la main-d'œuvre mise à pied ou engageront de nouveaux employés par des méthodes non officielles. À mesure que l'économie retrouve ses niveaux antérieurs de production et que la demande pour les biens et les services augmente, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi pourra commencer à baisser. Les entreprises, qui ont besoin de travailleurs supplémentaires pour répondre à la demande accrue, ont alors recours aux annonces d'offre d'emploi, ce qui fait grimper l'indice à des niveaux de plus en plus élevés.

Un indicateur avancé de récession?

Les études américaines ont démontré que l'évolution cyclique des annonces d'offre d'emploi reflète les déplacements observés dans le cycle des affaires ([Preston](#), 1977). L'indice de l'offre d'emploi américain traduit les mouvements du niveau d'activité économique et sert ainsi d'indicateur avancé de récession, ce qui est illustré par sa baisse plusieurs mois avant le début de la récession.



Graphique A L'indice de l'offre d'emploi (tendance-cycle).

Les baisses de l'indice américain se sont toujours produites de trois à sept mois avant les cinq récessions qui ont eu lieu aux États-Unis depuis la guerre, soit entre 1953 et 1975. Après chaque récession aux États-Unis, on observait une hausse de l'indice à la fin de la récession, soit d'un à quatre mois après la reprise économique.

L'indice canadien de l'offre d'emploi traduit fidèlement les trois derniers cycles d'affaires. Depuis 1971, il a signalé deux récessions en enregistrant une forte baisse au début de chaque récession et en continuant de diminuer jusqu'au début de la reprise.

L'indice a suivi une croissance stable au début des années 1970, atteignant un sommet au début de la récession de 1974-1975. Il a enregistré de nombreux faux départs durant la période de faible expansion de la deuxième moitié des années 1970, atteignant un point culminant un mois avant la récession de 1980². La phase subséquente d'expansion a été de courte durée, un an seulement, et l'indice a atteint son sommet deux mois avant la récession de 1981-1982.

En somme, l'indice canadien de l'offre d'emploi a précédé de près les deux dernières récessions, les devançant de un ou deux mois. L'indice a suivi les deux premières reprises d'un mois et a coïncidé avec la dernière. Des recherches supplémentaires nous permettraient d'évaluer la performance de l'indice en relation aux autres indicateurs macro-économiques.

Le marché du travail

La présente section s'attarde aux résultats de l'indice de l'offre d'emploi comme indicateur avancé des conditions du marché du travail. Elle évalue les relations unissant l'indice et deux indicateurs clés du marché du travail: le rapport emploi-population et le taux de chômage. Les emplois vacants annoncés aujourd'hui devraient indiquer des changements dans le marché du travail de demain; les postes à doter qui sont annoncés dans les journaux au cours d'un mois donné seront en principe comblés dans les mois qui suivent. C'est pourquoi les mouvements de l'indice devraient signaler les changements de l'emploi et du chômage.

Le rapport emploi-population

Le rapport emploi-population exprime, le nombre de personnes occupées en pourcentage de la "population en âge de travailler", soit la population âgée de 15 ans et plus.

Le rapport emploi-population a plusieurs propriétés qui en font un indicateur clé des conditions du

marché du travail. D'abord, la définition de l'emploi y est directe, recouvrant toutes les personnes qui ont travaillé ou qui étaient absentes de leur travail. Ensuite, puisque la population en âge de travailler ne connaît pas de variations importantes dans le temps, le rapport fournit un dénominateur stable pour comparer les niveaux d'emploi. Ainsi, les mouvements du rapport emploi-population observés représentent des changements des niveaux d'emploi plutôt que la croissance de la population ([Green](#), 1977). Enfin, le rapport emploi-population n'est pas directement influencé par les mouvements du taux de chômage. Même si les augmentations du rapport emploi-population devraient correspondre à des baisses du taux de chômage, les deux indicateurs peuvent augmenter au même moment s'il y a une importante croissance de la population active.

Le rapport emploi-population est un bon indicateur pour évaluer l'indice de l'offre d'emploi, car ce dernier tient compte des variations du niveau existant de l'emploi alors que le rapport traduit les fluctuations de la demande des employeurs pour de la main-d'œuvre supplémentaire. Une augmentation de l'indice de l'offre d'emploi devrait donc signaler les variations futures du supplément de main-d'œuvre.

Nous examinons aussi la relation entre les mouvements de l'indice de l'offre d'emploi et le rapport emploi-population des hommes de 25 ans et plus, des femmes de 25 ans et plus et des jeunes de 15 à 24 ans. Si les mouvements de l'indice sont reliés de plus près à un groupe plutôt qu'aux autres, cela pourrait signifier que les annonces d'offre d'emploi sont plus utilisées par certains groupes d'âge ou par un sexe. (Voir "[Analyse des données](#)" à la fin du présent article.)

Un indicateur avancé de l'emploi?

L'indice de l'offre d'emploi ne constituait pas un indicateur avancé de la hausse ou de la baisse de l'emploi entre 1971 et 1988. Il semblait plutôt être un indicateur coïncident: en effet, les niveaux de l'indice de l'offre d'emploi suivent les mouvements du rapport emploi-population. Cette structure est particulièrement évidente chez les jeunes.

Une étroite relation entre les mouvements de l'indice de l'offre d'emploi et le rapport emploi-population agrégé s'observait tout au long des années 70 et 80. Autrement dit, à mesure qu'augmentait la demande de main-d'œuvre supplémentaire, la proportion de personnes employées, en relation avec la population en âge de travailler s'élevait.



Graphique B **Indice de l'offre d'emploi et tendance-cycle du ratio de l'emploi.**

La relation varie toutefois pour les hommes et pour les femmes âgés de 25 ans et plus et pour les jeunes

âgés de 15 à 24 ans. Au cours des années 70 et 80, l'indice de l'offre d'emploi n'a enregistré qu'une faible relation avec le rapport emploi-population des hommes. On observe une relation plus étroite avec le rapport emploi-population des femmes, et une relation très étroite avec le rapport emploi-population des jeunes.

Une des raisons pouvant expliquer ces différences entre les sexes et les âges sont les mouvements opposés des rapports emploi-population des hommes, des femmes et des jeunes au cours de cette période. Le rapport emploi-population des hommes a lentement diminué au cours des vingt dernières années, malgré les reprises économiques, alors que le rapport emploi-population chez les femmes a continué sa croissance malgré les replis économiques.



Tableau 1 Coefficients de corrélation croisée entre l'indice de l'offre d'emploi et le rapport emploi-population, 1971-1988

Source : L'indice de l'offre d'emploi; La population active

Chez les jeunes, le rapport emploi-population a tendance à suivre les périodes de croissance, et de récession économiques. Au début des récessions, le rapport emploi-population des jeunes diminuait fortement, et il augmentait rapidement avec les reprises économiques ([Wong, 1978](#)). Cette étroite relation est sans doute attribuable au fait que les employeurs plaçant des petites annonces recherchent des travailleurs avec des caractéristiques particulières, par exemple des travailleurs qui acceptent des postes de débutant, des salaires peu élevés ou une faible sécurité d'emploi, caractéristiques qui se retrouvent souvent chez les jeunes.

Une autre source possible des différences entre les sexes et les âges est que les hommes, les femmes et les jeunes utilisent des méthodes de recherche d'emploi différentes ([Clemenson, 1987](#)). Ainsi, entre 1977 et 1986, la méthode de recherche d'emploi la plus utilisée chez les chômeurs était le contact direct avec l'employeur; les hommes utilisaient plus cette méthode que les femmes. La seconde méthode la plus utilisée était la consultation des annonces d'offre d'emploi, et les femmes utilisaient cette méthode plus que les hommes.

Le taux de chômage

Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. (Les chômeurs sont les personnes sans emploi à la recherche active de travail, les personnes qui ont été mises à pied et celles qui commenceront un emploi dans le mois qui suit.) Ce taux est un indicateur clé des conditions du marché du travail puisqu'il traduit la relation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Une diminution de l'excédent de l'offre de main-d'œuvre disponible se manifeste lorsque des travailleurs supplémentaires sont engagés pour augmenter la production de biens et de services. Par contre, le nombre de chômeurs augmente lorsque les employeurs diminuent la production et la main-d'œuvre.



Graphique C **Indice de l'offre d'emploi et tendance-cycle du taux de chômage (interverti)**

Les travailleurs sans emploi constituent le groupe le plus important de chercheurs d'emploi et d'utilisateurs des annonces. Les chômeurs forment les trois quarts de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les annonces d'offre d'emploi viennent en deuxième place, immédiatement après le contact direct avec les employeurs, comme source la plus fréquente de recherche d'emploi.

Le taux de chômage est un bon indicateur pour comparer à l'indice de l'offre d'emploi, car les variations de la demande des employeurs pour des travailleurs devraient précéder les mouvements du chômage. Une baisse rapide de l'indice de l'offre d'emploi devrait signaler une augmentation future du taux de chômage à mesure que les employeurs mettent à pied des travailleurs en raison d'une baisse de la demande; une augmentation rapide de l'indice de l'offre d'emploi devrait quant à elle annoncer une diminution future du taux de chômage.

Un indicateur avancé du chômage?

L'indice de l'offre d'emploi ne constituait pas un indicateur avancé de la hausse ou de la baisse de chômage au cours des années 70. Cette absence de relation pourrait être en partie attribuable à l'augmentation constante du taux de chômage pour tous les groupes au cours de cette décennie, malgré la reprise économique.

Toutefois, au cours des années 80, les variations de l'indice de l'offre d'emploi semblaient précéder les mouvements du taux de chômage agrégé d'environ trois à cinq mois. Il s'agissait d'une relation négative, ce qui signifie que lorsque l'indice de l'offre d'emploi était à la hausse, le taux de chômage diminuait, trois à cinq mois plus tard.



Tableau 2 **Coefficients de corrélation croisée entre l'indice de l'offre d'emploi et le taux de chômage, 1981-1988**

Source : L'indice de l'offre d'emploi; La population active

Pour plus de renseignements, voir "[Analyse des données](#)" à la fin de l'article.

L'indice semblait précéder les mouvements du taux de chômage chez les femmes de six mois ou plus; chez les hommes sans emploi, l'indice semblait le précéder de cinq ou six mois. Chez les jeunes, on n'a pu discerner de signe précurseur, ce qui semble indiquer que les variations du taux de chômage chez les jeunes se produisaient rapidement et qu'elles étaient une réaction immédiate aux fluctuations de la demande de main-d'œuvre. La durée moyenne du chômage pour un jeune en 1987 était de 14 semaines ([Cohen](#), 1989), ce qui constitue une période beaucoup plus courte que la durée moyenne d'environ cinq mois de chômage enregistrée pour les adultes.

Le délai plus long observé avant que le taux de chômage ne diminue chez les hommes et les femmes peut s'expliquer en partie par une plus longue recherche d'emploi. Il est possible que les chômeurs et les chômeuses de plus de 25 ans prennent plus de temps à trouver un emploi qui réponde à leurs besoins, à leurs qualifications ou à leurs attentes de rémunération.

Au cours des années 80, les variations du niveau des annonces d'offre d'emploi et du taux de chômage étaient en relation beaucoup plus étroites pour tous les groupes. Le nombre de chômeurs utilisant les annonces d'offre d'emploi, en comparaison avec les autres méthodes de recherche d'emploi, a subi une importante augmentation après la récession de 1981-1982 ([Clemenson](#), 1987).

Conclusion

Au cours de la période de 1971 à 1988, l'indice de l'offre d'emploi était un faible indicateur avancé de la conjoncture économique au Canada. Il a cependant signalé le début d'au moins deux récessions économiques. Le principal avantage que retirent les chercheurs de l'utilisation de l'indice de l'offre d'emploi réside dans le fait qu'il est disponible beaucoup plus tôt que les autres indicateurs macro-économiques.

L'indice était un indicateur coïncident des mouvements du rapport emploi-population au cours des années 70 et 80. Il était relié de près au rapport emploi-population des jeunes. Cela indique que les employeurs à la recherche de travailleurs supplémentaires ayant recours aux annonces d'offre d'emploi semblent attirer les jeunes travailleurs.

Dans les années 80, l'indice de l'offre d'emploi était un indicateur avancé des mouvements du taux de chômage, le devançant d'environ trois à cinq mois même si ces résultats variaient selon le sexe et les groupes d'âge. En résumé, l'indice est utile comme indicateur avancé de la situation du marché du travail au cours des années 80.

Origines de l'indice de l'offre d'emploi

Années 20

- Aux États-Unis, William A. Berridge se sert des annonces d'offre d'emploi pour élaborer une mesure de la demande de main-d'œuvre. Cette mesure est ensuite mise à jour et publiée par la Métropolitaine, Compagnie d'Assurances-Vie.

Années 60

- Le Conference Board des États-Unis prend en charge la production de l'indice de l'offre d'emploi et en améliore la méthodologie. L'indice américain est calculé à partir du dénombrement mensuel des annonces d'offre d'emploi publiées dans 51 journaux de villes américaines.

Années 70

- En 1973, Finances Canada réunit des données sur l'offre d'emploi et publie les moyennes trimestrielles de l'indice de l'offre d'emploi pour le Canada, y compris une série historique remontant à 1962. L'indice canadien est calculé à partir d'une mesure de l'espace des colonnes consacré aux annonces d'offre d'emploi.
- En 1974, Statistique Canada assume la responsabilité de l'indice de l'offre d'emploi et continue à publier les moyennes trimestrielles avec quelques changements mineurs de méthodologie.

Années 80

- En 1983, Statistique Canada commence à publier mensuellement l'indice de l'offre d'emploi.
- En 1989, Statistique Canada révisé la méthodologie de l'indice de l'offre d'emploi. Les annonces d'offre d'emploi sont comptées plutôt que mesurées. L'indice révisé est disponible uniquement à partir de 1981.

Analyse des données

On a analysé trois séries de données pour la période 1971-1988: les séries mensuelles de l'indice de l'offre d'emploi, du rapport emploi-population et du taux de chômage.

On a produit une tendance-cycle pour chacune des séries de données afin de favoriser une comparaison plus directe entre les séries. Le programme de la tendance-cycle élimine les effets de la saisonnalité et les irrégularités des séries chronologiques. Cette méthode convenait particulièrement bien à l'indice de l'offre d'emploi, qui enregistre d'importantes fluctuations d'un mois à l'autre pour les données désaisonnalisées.

On s'est servi d'une technique de corrélation croisée pour tester la relation entre l'indice de l'offre d'emploi et le rapport emploi-population et entre l'indice et le taux de chômage.

La corrélation croisée fait correspondre les courbes des deux séries de données et elle établit une "validité de l'ajustement", qui s'exprime numériquement sous la forme d'un coefficient de corrélation croisée r . Ce coefficient est une co-variance normalisée des deux séries.

Voici la formule:

$$r = \frac{\sum_t (IOE_t - \overline{IOE})(C_t - \bar{C})}{\sqrt{\sum_t (IOE_t - \overline{IOE})^2 \sum_t (C_t - \bar{C})^2}}, \text{ où}$$

IOE est l'indice de l'offre d'emploi et
 C est le taux de chômage

Le coefficient de corrélation croisée a un intervalle de variation de + 1.0 à -1.0. Si les distributions des deux séries s'étalent dans la même direction et ont le même degré d'asymétrie, alors $r = +1.0$. Si les distributions des deux séries s'étalent dans des directions opposées et ont le même degré d'asymétrie, alors $r = -1.0$.

Les relations d'avance et de retard sont établies en produisant des coefficients pour des périodes "déplacées". Les séries de données de l'indice de l'offre d'emploi sont déplacées avant les séries du rapport emploi-population et du taux de chômage afin d'avoir des périodes les précédant de un à huit mois et les suivant de un à cinq mois. Par exemple, on a mis en corrélation l'indice de janvier 1971 avec le rapport emploi-population de février, mars et avril 1971 afin d'avoir des périodes avancées de un, deux et trois mois. La correspondance ou le "meilleur ajustement" est établi là où le coefficient est le plus élevé.

Modifications à la méthodologie

L'ancien indice de l'offre d'emploi donnait de bons résultats pour refléter les tendances à long terme de la demande de main-d'œuvre. Par contre, les fluctuations à court terme faisaient que l'interprétation des tendances actuelles était plus difficile avec l'ancien indice. Cette situation a amené la révision de la méthodologie de l'indice. L'indice révisé est entré en vigueur en janvier 1989.

L'ancien indice, qui était calculé à partir d'un échantillon de journaux de dix-huit villes importantes, est disponible pour les années 1962 à 1988. On réunissait les annonces d'offre d'emploi des journaux du samedi publiés durant la semaine de l'enquête sur la population active (en général la semaine qui englobe le 15^e jour du mois). On se servait uniquement des petites annonces pour le calcul de l'indice. On excluait de l'indice les annonces des sections des "carrières", ainsi que les annonces pour les emplois demandés et les livreurs de journaux.

L'unité de base pour l'analyse de l'ancien indice était la mesure de l'espace des colonnes. En gros, on mesurait (en pouces) l'espace des colonnes consacrée aux annonces d'offre d'emploi et on la comparait à l'espace moyen de colonne mesuré pendant l'année de référence, 1981. On multipliait ensuite l'indice brut par les pondérations de population municipales, régionales et nationales de 1981 appropriées. (Pour une description technique de l'ancien indice, voir [Indice de l'offre d'emploi, 1987](#), avril 1988.)

L'indice révisé, calculé à partir d'un échantillon de 22 journaux de villes importantes, est disponible pour l'année 1981 et les suivantes. Comme pour l'ancien indice, on réunit les journaux du samedi durant la semaine de référence de l'enquête sur la population active et on se sert uniquement des petites annonces. L'unité de base pour l'analyse est le nombre d'annonces d'offre d'emploi qui figurent dans la section des petites annonces des journaux. La méthode de pondération pour l'indice révisé est la même.

On a mené une recherche à l'interne afin d'examiner les mouvements de l'ancien indice et de l'indice révisé entre les années 1981 et 1988 et on a découvert que l'indice révisé est supérieur à l'ancien comme indicateur des tendances de la demande de main-d'œuvre. Les résultats démontrent que l'indice révisé:

- a moins de variations à court terme que l'ancien;
- indique les changements de direction plus rapidement que l'ancien;
- est un meilleur indicateur avancé des mouvements du rapport emploi-population et du taux de chômage.

(Pour une courte étude des différences du fonctionnement de l'ancien et du nouvel indice, voir [Indice de l'offre d'emploi, 1988](#), mai 1989.)

Notes

Note 1

Les cinq régions sont les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique.

Note 2

Les dates de référence pour la récession de 1979-1980 ont changé suite à la révision des données, qui place le début de la récession en février 1980 plutôt qu'en novembre 1979 ([Cross et Roy-Mayrand, 1989](#)). Pour une discussion sur la méthodologie permettant de déterminer les points tournants des cycles des affaires, voir [Cross, 1982](#).

Références

- BOSCHAN, C. "Job Openings and Help-wanted Advertising as Measures of Cyclical Fluctuations in Unfilled Demand for Labour," *The Measurement and Interpretation of Job Vacancies*. National Bureau of Economic Research, New York, 1966, pp. 491-518.
- CLEMENSON, H. "Les chômeurs: leurs méthodes de recherche d'emploi, 1977-1986," *La population active*. Statistique Canada (n° 71-001 au répertoire, mensuel), octobre 1987.
- COHEN, G. "[Jeunes travailleurs en quête d'emploi.](#)" *L'emploi et le revenu en perspective*. Statistique Canada (n° 75-001F au répertoire), été 1989.
- CROSS, P. "Étude spéciale: Les cycles d'affaires au Canada: 1950-1981," *La conjoncture économique*. Statistique Canada (n° 13-004F au répertoire, mensuel), Vol. 2, N° 3, mars 1982.
- CROSS, P. et F. ROY-MAYRAND, "Le nouveau système des indicateurs avancés de Statistique Canada," *L'observateur économique canadien*. Statistique Canada (n° 11-010 au répertoire, mensuel), Vol. 2, N° 2, février 1989.
- GOWER, D. "Répartition professionnelle des postes vacants," *Revue statistique du Canada*. Statistique Canada (n° 11-003F au répertoire, mensuel), avril 1973.
- GREEN, C. "The Employment Rates as an Indicator of Aggregate Demand Pressure," *Monthly Labor Review*, U.S. Department of Labor. Avril 1977, pp. 25-32.
- OUGHTRED, A.W. *Project Number 6: The Extent to which Job Ads can Provide Information on Occupational Demand*. Statistique Canada et Emploi et Immigration, document non publié, juillet 1979.
- PRESTON, N. *The Help-wanted Index: Technical Description and Behavioural Trends*. U.S. Conference Board, New York, 1977.
- STATISTIQUE CANADA. *Indice de l'offre d'emploi 1987*, (n° 71-204), avril 1988.
- STATISTIQUE CANADA. *Indice de l'offre d'emploi 1988*, (n° 71-204), mai 1989.
- VANBLARCOM, B. *The Canadian Help-wanted Index as an Economic Indicator*. M.A. Thesis, Department of Economics, Acadia University, Nouvelle-Écosse, avril 1985.
- WALSH, J., M. JOHNSON AND M. SUGARMAN. *Help-wanted: Case Studies of Classified Ads*. Olympus Publishing, Salt Lake City, Utah, 1975.
- WONG, F. *Rapport emploi-population*. Division de l'enquête sur la population active, document de recherche numéro 16. Statistique Canada, février 1978.

Références des graphiques

L'indice de l'offre d'emploi (tendance-cycle): basé sur les données publiées dans *L'indice de l'offre d'emploi 1988* et les dates de référence des cycles d'affaires trouvées dans *L'observateur économique canadien*, février 1989.

L'indice de l'offre d'emploi et la tendance-cycle du rapport emploi-population: basé sur les données publiées dans *L'indice de l'offre d'emploi 1988* et *Statistiques chronologiques sur la population active - chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées* (n° 71-201 au répertoire).

L'indice de l'offre d'emploi et la tendance-cycle du taux de chômage: basé sur les données publiées dans *L'indice de l'offre d'emploi 1988* et *Statistiques chronologiques sur la population active - chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées* (n° 71-201 au répertoire).

Auteur

Cynthia Haggart-Guénette est au service de la Division du travail de Statistique Canada.

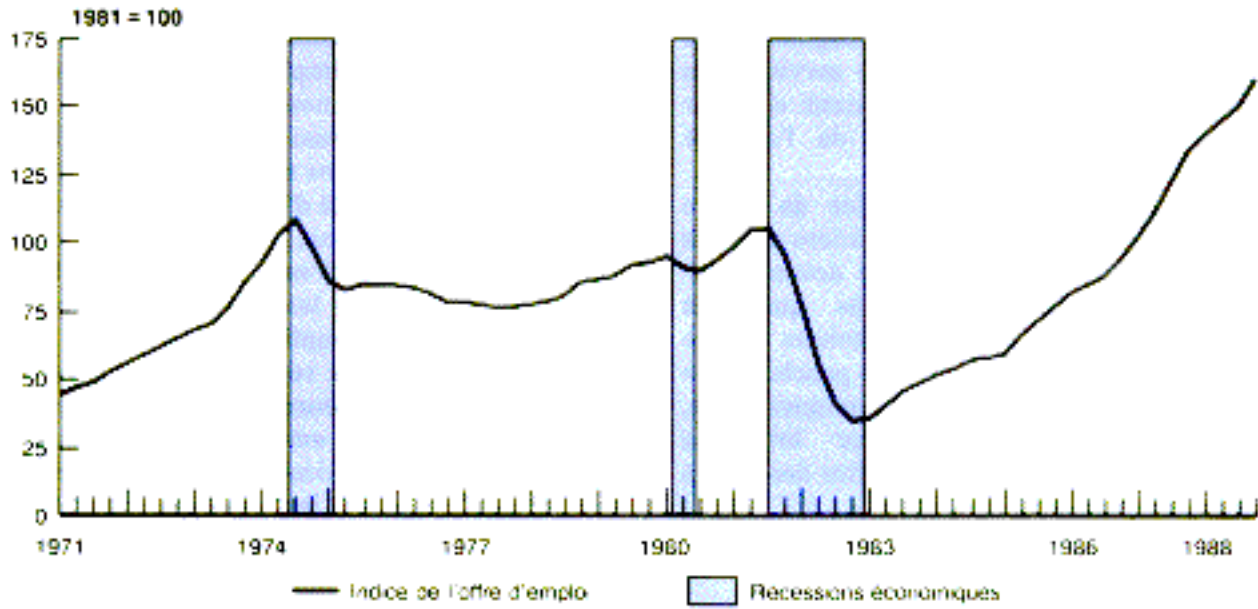
Source

L'emploi et le revenu en perspective, Automne 1989, Vol. 1, n° 2 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



L'indice de l'offre d'emploi (tendance-cycle)

L'indice tombe brusquement à l'approche de chaque récession et continue sa baisse jusqu'au début de la reprise.



Indice de l'offre d'emploi et tendance-cycle du ratio de l'emploi

Au cours des périodes de croissance de demande de main-d'œuvre, le ratio d'emploi connaît une hausse, particulièrement chez les jeunes

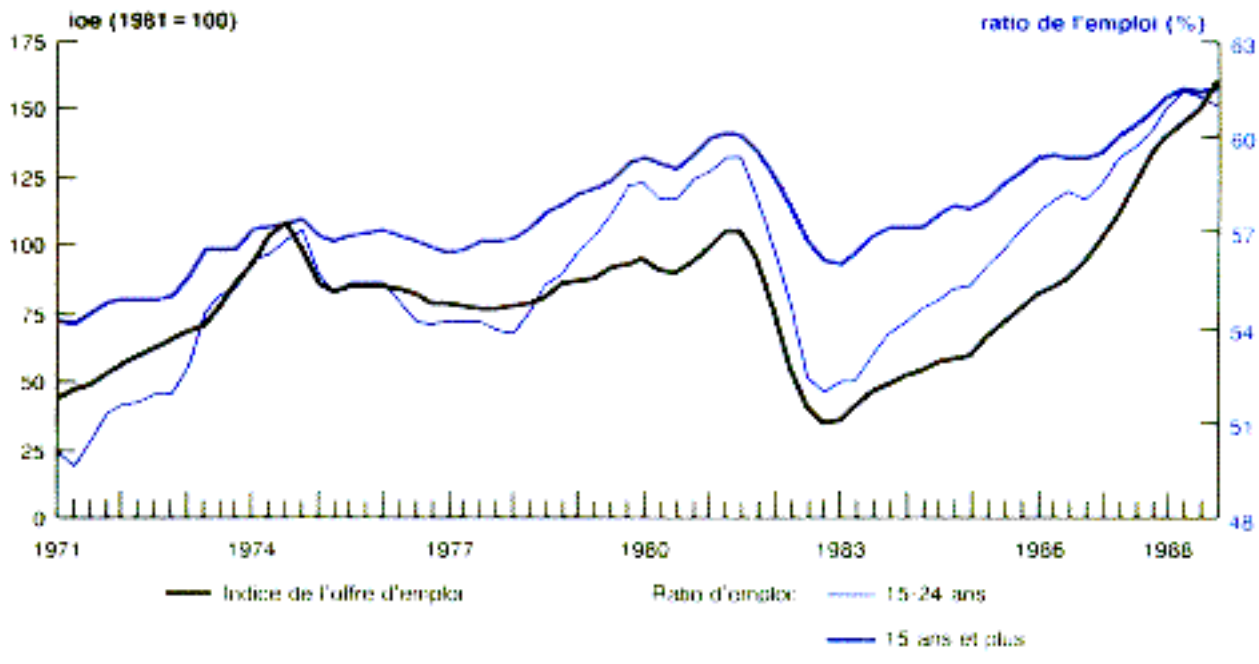


Tableau 1

Coefficients de corrélation croisée entre l'indice de l'offre d'emploi et le rapport emploi-population, 1971-1988

L'IOE et le rapport emploi-population

L'IOE précède le rapport emploi-population par...mois	L'IOE et le rapport emploi-population				Nombre d'observations
	Total	Hommes âgés de 25 ans et plus	Femmes âgées de 25 ans et plus	Jeunes de 15 à 24 ans	
8	0.66	.09*	0.31	0.73	208
7	0.69	.09*	0.33	0.77	209
6	0.72	.08*	0.34	0.80	210
5	0.74	.07*	0.36	0.82	211
4	0.76	.06*	0.38	0.85	212
3	0.78	.05*	0.39	0.86	213
2	0.79	.03*	0.40	0.87	214
1	0.79	.02*	0.42	0.88	215
0	0.79	-.00*	0.43	0.88	216
· -1	0.78	-.00*	0.42	0.87	215
· -2	0.77	-.00*	0.41	0.86	214
· -3	0.75	-.01*	0.40	0.84	213
· -4	0.73	-.01*	0.39	0.83	212
· -5	0.71	-.02*	0.38	0.80	211

Source: L'indice de l'offre d'emploi; La population active.

* Ces coefficients ne sont pas significatifs au niveau de confiance de 1 %. Tous les autres coefficients sont significatifs à un niveau de confiance de 1 %, ce qui indique que la probabilité qu'il existe effectivement une relation entre l'indice et le rapport emploi-population est de 99% environ. Pour plus de renseignements, voir "Analyse des données" à la fin de l'article.

Indice de l'offre d'emploi et tendance-cycle du taux de chômage (inverté)

Au cours des périodes où la demande de main-d'oeuvre régressait, le taux de chômage augmentait.

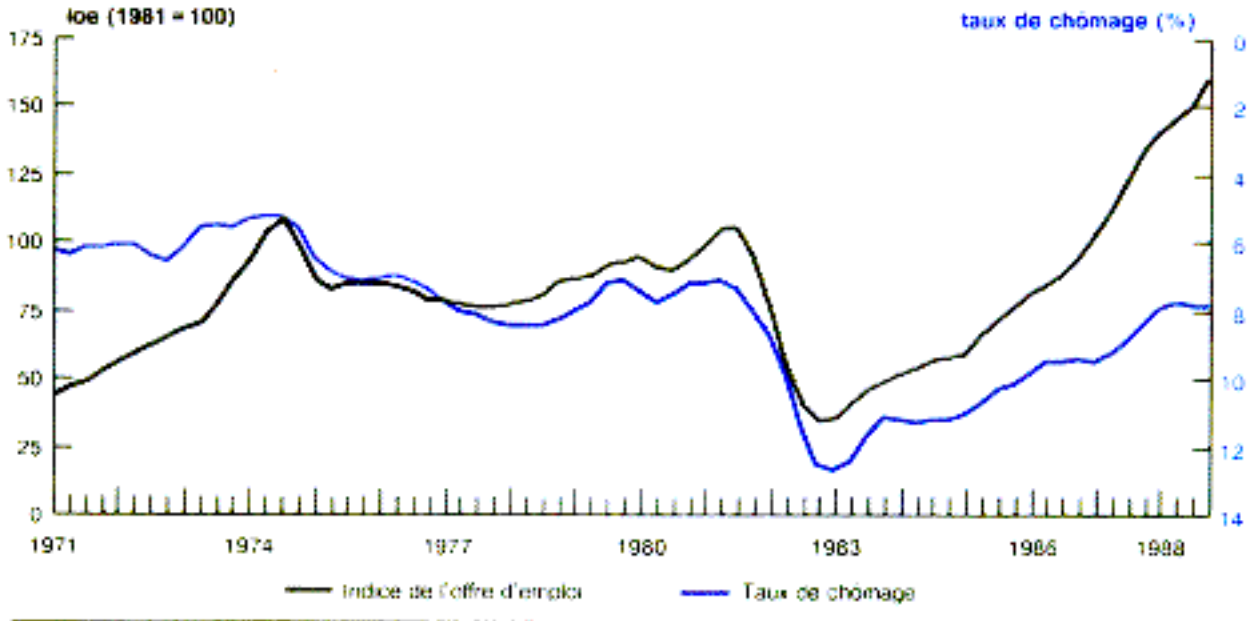


Tableau 2

Coefficients de corrélation croisée entre l'indice de l'offre d'emploi et le taux de chômage, 1981-1988

		L'IOE et le taux de chômage				
L'IOE précède le rapport du taux de chômage par...mois		Hommes âgés de 25 ans et plus	Femmes âgées de 25 ans et plus	Jeunes de 15 à 24 ans	Nombre d'observations	
8	-0.86	-0.87	-0.89	-0.81	88	
7	-0.90	-0.88	-0.89	-0.85	89	
6	-0.92	-0.89	-0.89	-0.88	90	
5	-0.93	-0.89	-0.87	-0.91	91	
4	-0.93	-0.87	-0.85	-0.93	92	
3	-0.93	-0.85	-0.82	-0.94	93	
2	-0.92	-0.83	-0.79	-0.95	94	
1	-0.90	-0.79	-0.75	-0.95	95	
0	-0.88	-0.76	-0.71	-0.94	96	
· -1	-0.85	-0.72	-0.68	-0.93	95	
· -2	-0.82	-0.68	-0.64	-0.91	94	
· -3	-0.79	-0.64	-0.59	-0.89	93	
-- 4	-0.75	-0.59	-0.53	-0.87	92	
· -5	-0.70	-0.53	-0.48	-0.83	91	

Source: *L'indice de l'offre d'emploi; La population active.*

Pour plus de renseignements, voir "Analyse des données" à la fin de l'article.